2 . Le patrimoine bâti, paysager et culturel

2.1. *Les monuments historiques*

2.1.1. *Visibilité depuis l'édifice protégé*

À l'image de ce qui a été fait pour les aires précédentes, le détail des monuments présents dans l'aire d'étude immédiate est donné ci-après dans un tableau récapitulatif. Il est ensuite accompagné d'un repérage sur photo aérienne, de photographies explicites issues d'un travail de terrain et d'une synthèse sur la sensibilité de l'édifice vis-à-vis du projet éolien.

L'aire d'étude immédiate compte deux monuments historiques présentés dans le tableau ci-dessous :

NUMÉRO	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE								
1	HAUTE-MARNE	CERISIERES	Pigeonnier de la Ferme de Froideau	Inscrit	0,5	Au sein de la ferme du Ferme de Froideau	En ZVI	ZIP tronquée par la trame bâtie de la ferme
2	HAUTE-MARNE	VIGNORY	Ruines de la tour du château	Classé	1,2	Sur une crête boisée qui domine Vignory	Hors ZVI	ZIP partiellement masquée par la trame arborée qui borde le château
3	HAUTE-MARNE	VIGNORY	Église	Classé	1,3	Au cœur du village encaissé de Vignory	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie du village
4	HAUTE-MARNE	VIGNORY	Croix du XVIème siècle	Classé	1,7	Dans le cimetière, au sud-est du village	Hors ZVI	ZIP partiellement tronquée par le relief des versants de la vallée

Figure 60 : *Liste des monuments historiques de l'aire d'étude Immédiate*

■ MH 1 - PIGEONNIER DE LA FERME DE FROIDEAU // CERISIÈRES // 0.5 KM DU SITE D'ÉTUDE

Figure 61 : *Localisation de l'édifice protégé sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)*

Photo 76 : *le pigeonnier de la ferme de Froideau visible depuis le sentier de randonnée menant au parc éolien de Mont Gimont (© Agence couasnon)*

Degré d'ouverture sur le paysage : La ferme de Froideau se trouve près de Cerisières sur le plateau ouvert. Ce pigeonnier est entouré de bâtiments et est peu visible de l'extérieur. On peut l'apercevoir juste à l'entrée de la ferme, sur une courte fenêtre visuelle. Les vues depuis les abords sont tronquées par la trame bâtie du corps de ferme.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

■ MH 2 - RUINES DE LA TOUR DU CHÂTEAU // VIGNORY // 1,2 KM DU SITE D'ÉTUDE

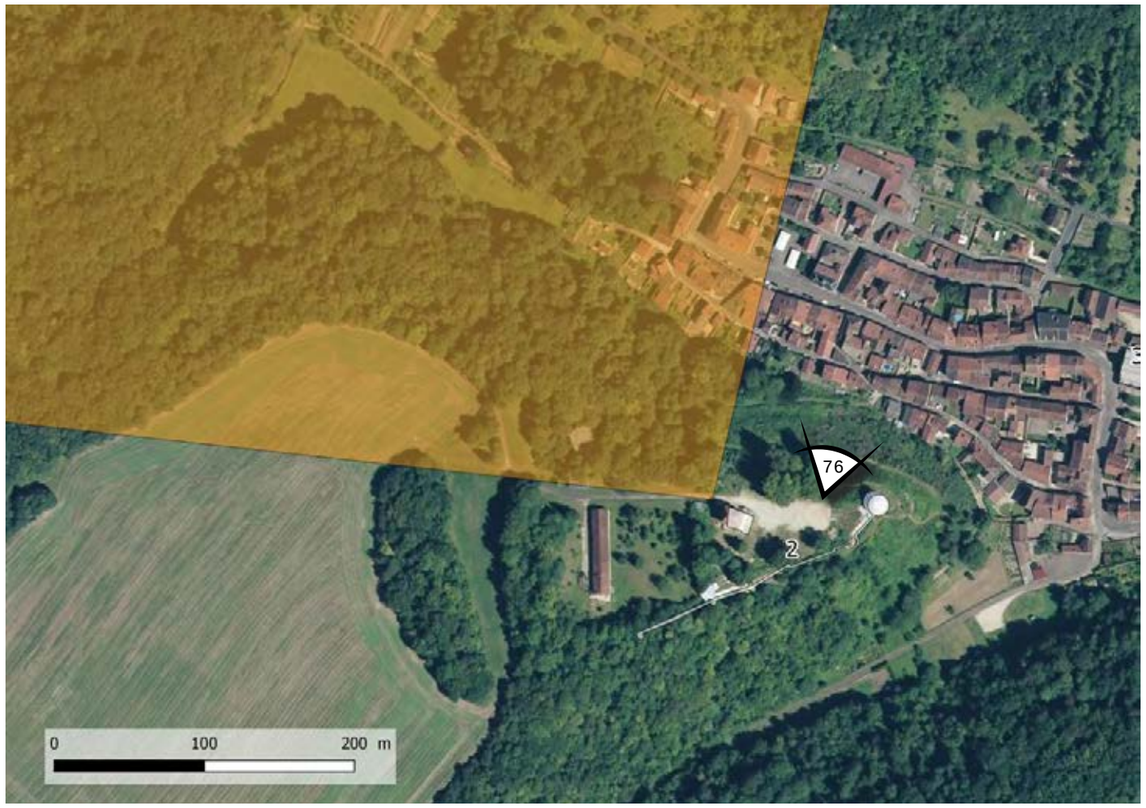

Figure 62 : *Localisation du périmètre protégé sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)*

Photo 78 : *Donjon du château de Vignory (© Agence couasnon)*

Photo 77 : *Vue panoramique sur le village de Vignory et la vallée de la Marne depuis la colline où repose les vestiges du château éponyme (© Agence couasnon)*

Degré d'ouverture sur le paysage : Le château médiéval de Vignory, dont il reste une partie des remparts, la tour et le donjon, domine le village. Depuis le château, la vue porte au loin vers l'est sur la vallée de la Marne. Vers l'ouest, on peut apercevoir, entre des arbres au premier plan, l'amont versant boisé du vallon de Vignory. Au delà de ce versant se trouve la ZIP qui est tronquée par le relief.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

■ MH 4 - CROIX DU XVIème SIÈCLE // VIGNORY // 1,7 KM DU SITE D'ÉTUDE

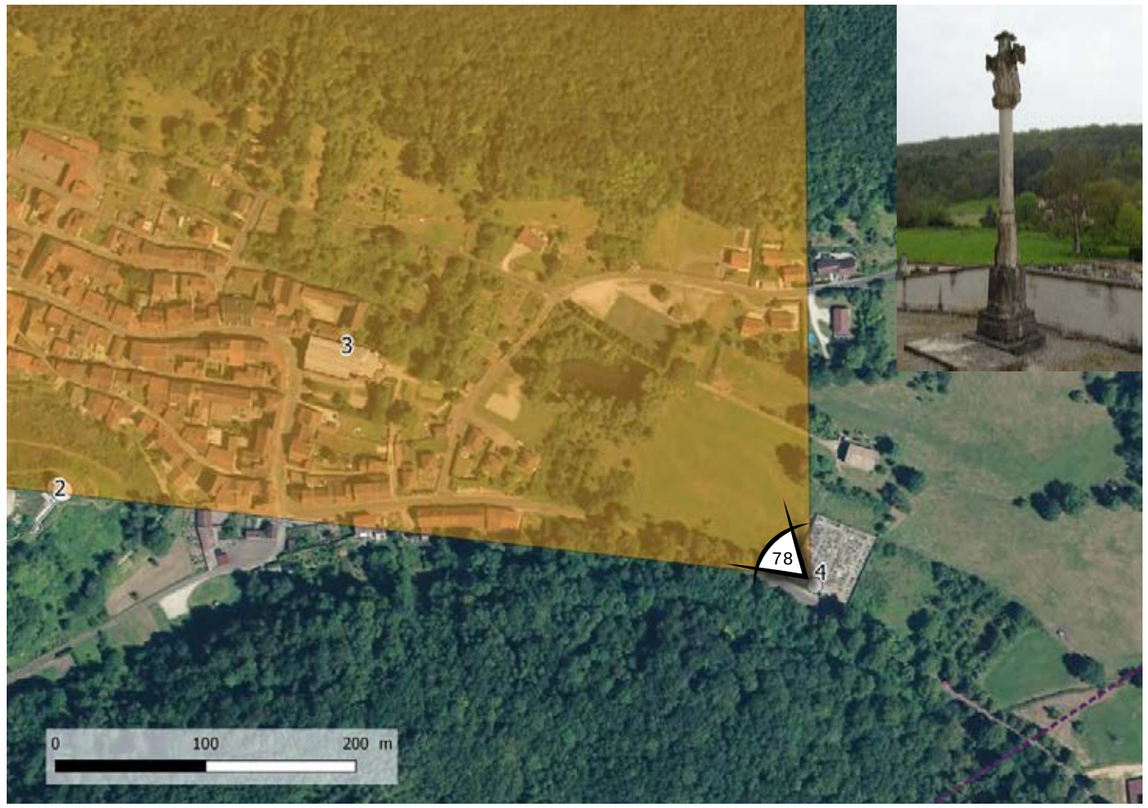

Figure 63 : *Localisation du périmètre protégé sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)*

Photo 79 : *Vue en direction de la ZIP depuis la croix du XVIème siècle (© Agence couasnon)*

Degré d'ouverture sur le paysage : La croix du XVIe siècle se trouve au bord du cimetière de Vignory. Au pied de la croix, on peut voir l'église se détacher sur le fond boisé du vallon. La ZIP elle, est tronquée par le relief et prend place sur la ligne de crête en arrière-plan.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

2.1.2. *Covisibilité*

La covisibilité (directe ou indirecte) s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur de celui-ci.

Dans l'aire immédiate, trois monuments historiques présentent des situations de covisibilité significative.

■ MH 1 - PIGEONNIER DE LA FERME FROIDEAU

Photo 80 : *Depuis le GRP Marie Calvès, le pigeonnier est visible au cœur de la ferme de Froideau tandis que la ZIP prend place en arrière-plan (© Agence couasnon)*

Le pigeonnier est également visibles depuis le sentier de randonnée qui monte vers la parc éolien de Mont Gimont, la ZIP se situant derrière la ferme.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

■ MH 2 ET 3 - RUINES DE LA TOUR DU CHÂTEAU ET ÉGLISE

Photo 81 : *Depuis la rue du Petit Moulin à l'est de Vignory, on peux voir le donjon du château qui surplombe le village tandis que la ZIP prend place sur la droite de manière tronquée par les versants (© Agence couasnon)*

Depuis la rue du Petit Moulin de Vignory, on peux voir la tour du donjon du château mais aussi le clocher de l'église (elle aussi protégé). La ZIP elle, est partiellement visible, tronquée par les versant et filtrée par la trame végétale.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

Photo 82 : *Vue en entrée de bourg de Vignory sur le château et l'église (© Agence couasnon)*

Depuis la RD 40 en entrée de bourg de Vignory, on peut apercevoir le donjon du château et le clocher de l'église tandis que la ZIP prend place en arrière-plan tronquée par le relief

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

2.1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

NUMÉRO	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE IMMMÉDIATE								
1	HAUTE-MARNE	CERISIERES	Pigeonnier de la Ferme de Froideau	Inscrit	0,5	Au sein de la ferme du Ferme de Froideau	Faible	Forte
2	HAUTE-MARNE	VIGNORY	Ruines de la tour du château	Classé	1,2	Sur une crête boisée qui domine Vignory	Forte	Forte
3	HAUTE-MARNE	VIGNORY	Église	Classé	1,3	Au cœur du village encaissé de Vignory	Nulle	Forte
4	HAUTE-MARNE	VIGNORY	Croix du XVIème siècle	Classé	1,7	Dans le cimetière, au sud-est du village	Modérée	Nulle

Figure 64 : *Synthèse de la sensibilité paysagère des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate*

2.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Il existe un SPR au sein de l'aire immédiate, il s'agit d'une ancienne AVAP qui met en valeur et protége la patrimoine architectural du village de Vignory.

■ SPR DE VIGNORY (ANCIENNE ZPPAUP) // VIGNORY // 1,5 KM DU SITE D'ÉTUDE

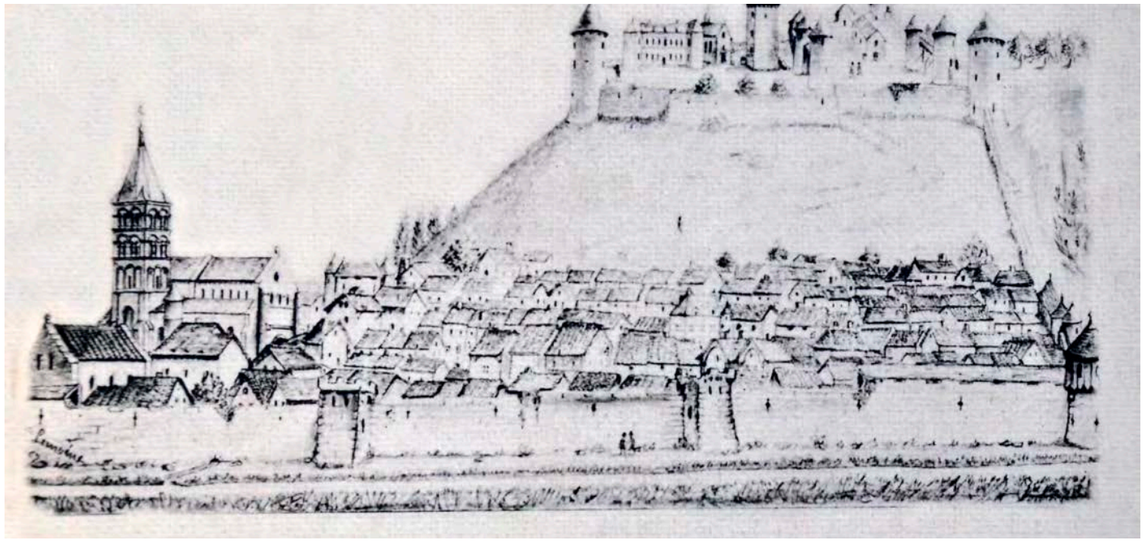

Figure 65 : *Une gravure ancienne du château et du village fortifié de Vignory*

Photo 83 : *L'église romane et gothique de Vignory (monument classé) au cœur du bourg*

Photo 84 : *La halle-lavoir néoclassique de Vignory*

Photo 85 : *Vue sur le château et l'église de Vignory depuis l'entrée sud-est du bourg*

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

Figure 66 : *Carte des sites protégés*

PROJET ÉOLIEN DE
LA CÔTE DES MOULINS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Site inscrit

Site classé

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 150 m

Réalisation : Windpro 3.2

Ruines de la Tour du château de Vignory

0 0,5 1
Kilomètres

N

2.3. Les sites protégés

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 (articles L 341-1 à 341-15, intégrés au code de l'environnement) pour des territoires présentant, d'un point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque un intérêt général. Comme pour les monuments historiques, il existe deux cas de figures : le classement et l'inscription.

Le détail des sites présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-dessous dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

> l'identification du site, la commune et le degré de protection
> la surface concernée par le périmètre de protection
> la distance minimale entre le site protégé et la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
> la visibilité pressentie de la ZIP

■ RUINES DE LA TOUR DU CHÂTEAU DE VIGNORY

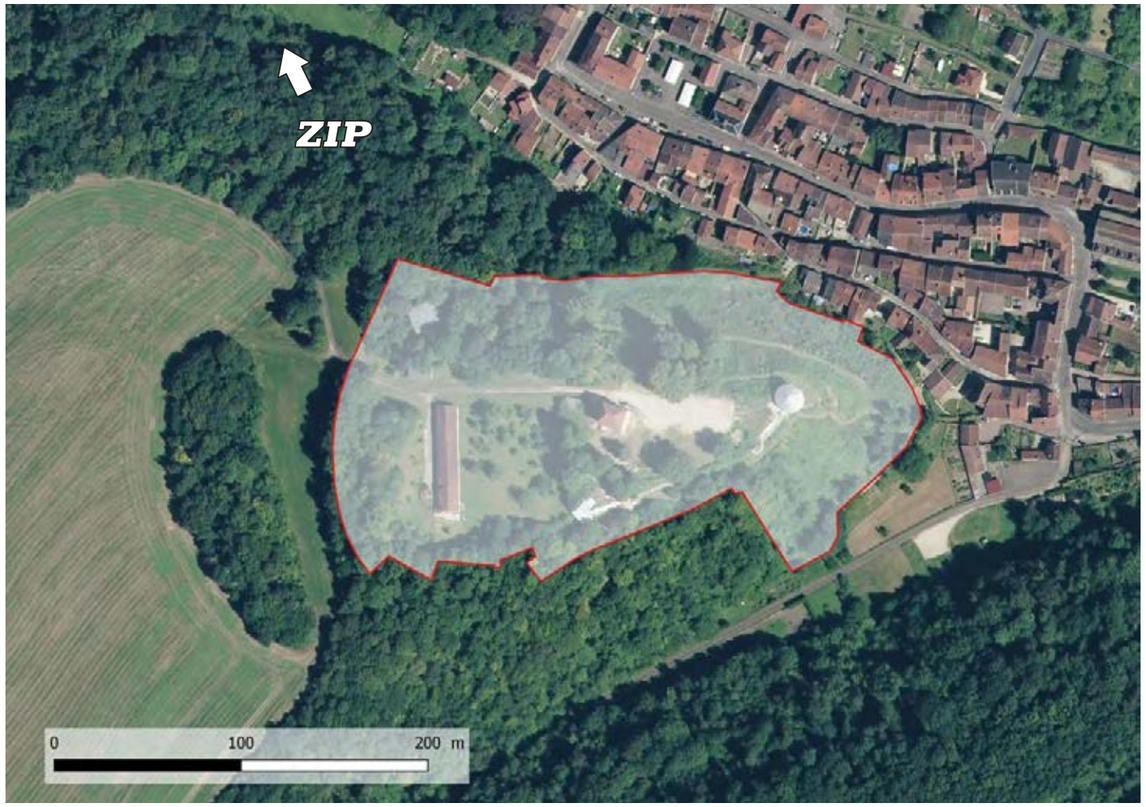

Figure 67 : *Localisation du périmètre protégé sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)*

Distance par rapport à la ZIP : 0,3 à 1 km
Degré d'ouverture sur le paysage : Les ruines de la tour du château de Vignory ont déjà été traité dans la partie des monuments historiques, et leurs sensibilités ont été qualifiée de forte.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

2.4. Zone de Présomption de Prescription Archéologique

Les «Zones de Présomption de Prescriptions Archéologiques» (ZPPA) déterminent des seuils d'emprise du sol dans lesquelles les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (décret n°2004-490 du 3 janvier 2004, art. 4).

Il n'existe pas de ZPPA au sein de la ZIP.

2.5. Synthèse de la sensibilité du patrimoine bâti, paysager et culturel

Sur les es 4 monuments historiques protégés de l'aire d'étude immédiate 3 présentent des sensibilités qualifiées de faible, modérée ou forte vis-à-vis de la ZIP (Le pigeonnier de la ferme de Froideau, Les ruines de la tour du château et la Croix du XVIème siècle). Par ailleurs, trois monuments présentent des situations de covisibilité directe avec le site d'étude, qualifiées avec une sensibilité forte (Le pigeonnier de la ferme de Froideau, Les ruines de la tour du château et L'église de Vignory).

Le SPR de Vignory qui protège et met en valeur le patrimoine communal présente une sensibilité modérée vis-à-vis du site d'étude.

Le site protégé des ruines de la tour du château de Vignory présente une sensibilité forte au regard du site d'étude.

Des photomontages illustrant les perceptions réelle du projet depuis ces patrimoines protégés et leurs abords, devront être réalisés.

3 . Synthèse des enjeux paysagers de l'aire immédiate

L'analyse de l'état initial a mis en évidence des sensibilités paysagères notables au sein de l'aire d'étude immédiate concernant notamment :
> des séquences routières ouvertes (RD40, RD 186) ;
> un risque de modification du paysage quotidien. L'habitat présentant des enjeux modérés, forts à très forts ;
> les monuments historiques de l'église de Vignory et des ruines de la tour du château qui font aussi l'objet d'un site protégé.

Les principaux éléments à prendre en compte pour garantir l'insertion du projet sont :
> la prise en compte des enjeux importants vis-à-vis de l'habitat (une concertation avec les habitants est recommandée) ;
> une approche réfléchie concernant les monuments historiques évalués comme sensibles de l'aire immédiate ;

Les différents enjeux paysagers repérés au fil de l'état initial ont été identifiés et hiérarchisés, la synthèse en est donnée ci-après :

■ PERCEPTION DES ÉOLIENNES DEPUIS LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

	- MH1 : Pigeonnier de la Ferme de Froideau	- MH4 : Croix du XVIème siècle - Site classé de la colline de Colombey les deux Églises - SPR de Vignory	- MH2 : Ruines de la tour du château de Vignory - Covisibilité avec le pigeonnier de la ferme de Froideau, les ruines de la tour du château et l'église de Vignory - Site classé des ruines de la tour du chateau de Vignory	

■ PERCEPTION DES ÉOLIENNES DEPUIS LES VALLÉES ET STRUCTURES PAYSAGÈRES

- UP des plaines de Latrecey à Prez-sous-Lafauche - UP des petites vallées affluentes de la Marne	- UP de la Vallée de la Marne - UP du Vallage de la Blaise - UP du plateau de Rochefort à Saudron		- UP de la Vallée de la Marne - UP du Vallage de la Blaise	

■ PERCEPTION DEPUIS LES BOURGS ET LES HAMEAUX PROCHES

- Vue depuis le centre-bourg de Rouécourt - Concurrence avec la silhouette de bourg de Viéville - Vue depuis le centre-bourg de Vignory	- Vue depuis les franges d'Ambonville - Vue depuis le centre bourg de Vouécourt - Vue depuis les franges ouest de Vignory	- Vue depuis le centre-bourg et les franges de Froncles - Vue depuis les franges de Vouécourt, Marbéville, Rouécourt - Concurrence visuelle avec les silhouettes de bourg de Marbéville, Rouécourt et Ambonville - Vue depuis le centre-bourg de Cerisières	- UP de la Vallée de la Marne - UP du Vallage de la Blaise - Vue depuis les centres-bourgs de Mirbel et la Genevroye	- Vue depuis les franges de la Genevroye, Mirbel et la Cerisières - Vue depuis les abords de la ferme de Froideau - Concurrence avec la silhouette de bourg de Mirbel

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

- RD 13 - Voie ferrée entre Joinville et Chaumont	- RD 253 - RD 117	- RD 40 (dans l'aire rapprochée) - RD 325 - RN 67 - GR Marne et Rognon - GR 703		- GRP Marie Calvès - RD 186 - RD 40 (dans l'aire immédiate)

■ INTERVISIBILITÉ ENTRE LES PARC ÉOLIENS

- Parc éolien des Coteaux du Blaiseron - Parc éolien du Pays Chaumontois - Parc éolien de Riaucourt Darmannes - Parc éolien de la vallée du Rognon	- Parc éolien des Eparmonts	- Parc éolien de Blaiseron	- Parc éolien de Mont Gimont

Valeur de l'enjeu	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

F. Synthèse des sensibilités paysagères

Figure 68 : *Carte de synthèse (1/2)*

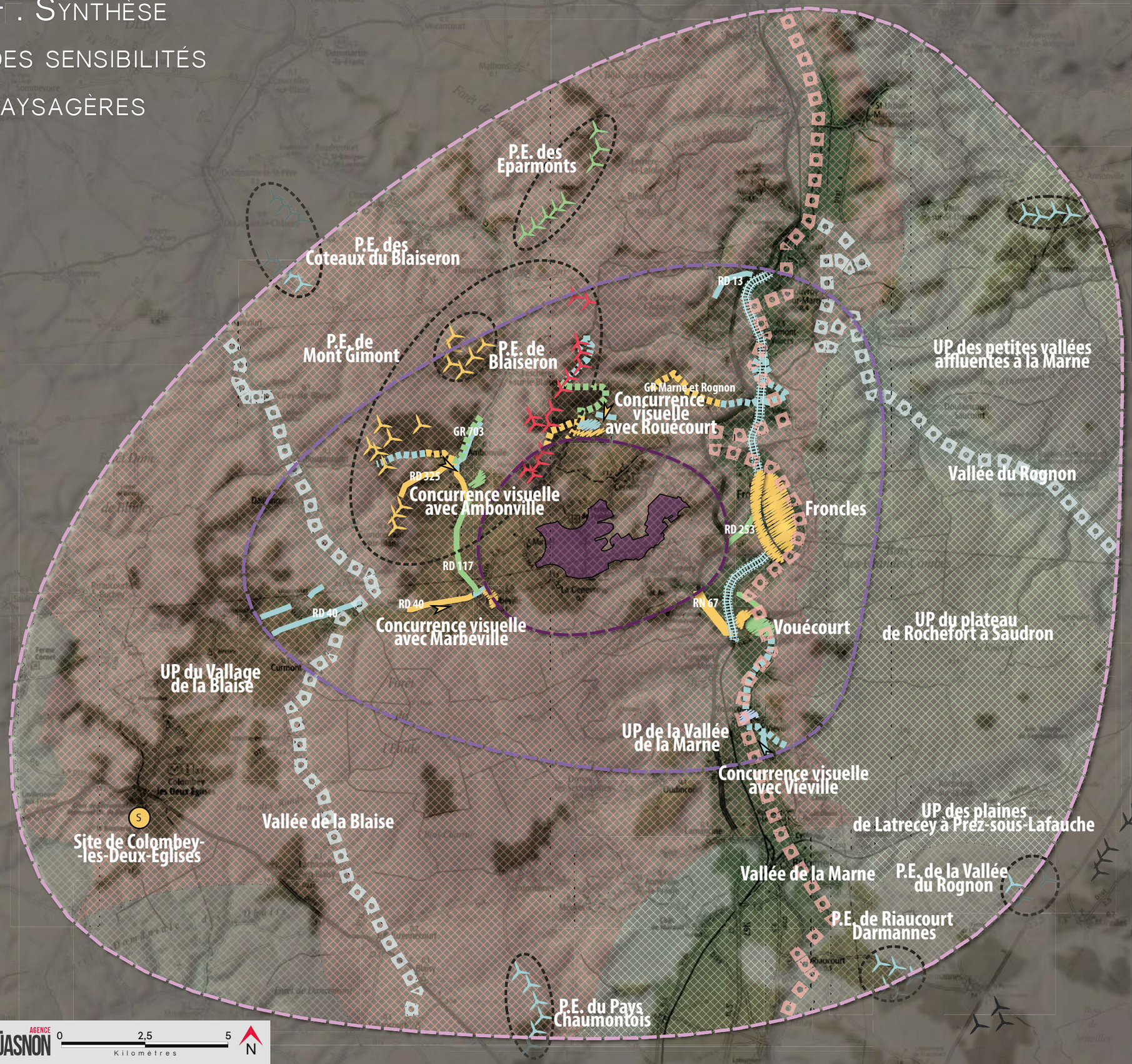

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible – Faible – Modérée – Forte – Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Effet cumulé avec un autre parc éolien (Uniquement construit ou accordé)
- Perception des unités paysagères
- Perception depuis les axes de communication
- Perception des vallées
- M — Visibilité depuis un Monument Historique
- S — Visibilité depuis un site protégé
- SPR — Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
- Perception depuis l'habitat
- Concurrence visuelle avec une silhouettede bourg ou covisibilité avec un Monument Historique

Figure 69 : *Carte de synthèse (2/2)*

PROJET ÉOLIEN DE
LA CÔTE DES MOULINS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Effet cumulé avec un autre parc éolien (Uniquement construit ou accordé)
- Perception depuis les axes de communication
- M — Visibilité depuis un Monument Historique
- S — Visibilité depuis un site protégé
- SPR — Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
- Perception depuis l'habitat
- Concurrence visuelle avec une silhouettede bourg ou covisibilité avec un Monument Historique

PE de Mont-Gimont

Cerisières

GRP Marie Calvès

Covisibilité MH 1

Ferme de Froideau et son pigeonnier

RD 186a

RD 186

Mirbel

Concurrence visuelle Mirbel

GRP Marie Calvès

RN 67

Vignory

Covisibilités MH 2 et 3

Ruines de la Tour du château

Croix du XVIème siècle

La Genevroye

RD 40

GRP Marie Calvès

AGENCE COÜASNON

0 0,5 1 Kilomètres

N